

[Text]

The Chairman: Do you realize you have only two minutes?

Mrs. Catterall: Yes.

The Chairman: I don't know whether this is really fair. You won't give the minister any chance to answer today.

Mrs. Catterall: Can we have some written comments, then, because they're fairly important issues that have come up in—

The Chairman: It is perhaps not fair to the minister if you ask questions that he can't directly answer. These are public meetings and you understand that, if I can put it gently, that would not be very fair. So if you could ask them in somewhat less than five minutes, it will allow him at least to give a preliminary response.

Mrs. Catterall: I will do my best.

The Chairman: Take Mr. Fulton's example.

Mrs. Catterall: He had ten minutes; I have only five.

One, you were very clear that you don't think an environmental bill of rights should be in the Constitution because it's important for Parliament to have the power. I'd be interested in a very clear explanation on why you think that is so for an environmental bill of rights but not for property rights.

Two, the concept of sustainable development, which is proposed to be incorporated in the Constitution, has to do with integrating economic activities and policies with environmental activities and policies so that the environment is not subverted to short-term economic purposes. I wonder how it is possible, if that's the case, to produce a document on the economic union which doesn't deal in one paragraph with the environment and with how the economic union will protect the environment.

That's another way of putting the first question that was asked, I guess. It seems to me that, once again, the environment is losing out. I don't know if it's in the Cabinet discussions or not, but that's a fundamental issue that's has to be dealt with before any of this is finalized.

Third, you've talked a great deal about environmental responsibility, but here we're talking about economic power. We again have the environment as a derivative of other powers, not as a power in and of itself. We have power over money but not power over water. I wonder if you could clarify what the implications are of your very clear move to talk about environmental responsibility, not environmental power. I guess the final point has to do with the sharing of powers.

In at least six provinces in the last year, we've had strong differences of opinion between the provinces and the federal government about what should be done to protect the environment in a couple of major cases. Major projects have gone ahead without protection for the environment because the time has been spent in court and the money has been spent in court, not on the environment. I am a little uncomfortable with your comfort, with the distribution of

[Translation]

Le président: Vous rendez-vous compte que vous n'avez que deux minutes?

Mme Catterall: Oui.

Le président: Je ne sais pas si c'est vraiment juste. Le ministre ne pourra pas répondre aujourd'hui.

Mme Catterall: Pouvons-nous demander des commentaires écrits, alors, parce que ce sont des questions assez importantes si...

Le président: Ce n'est peut-être pas très juste envers le ministre de lui poser des questions auxquelles il ne peut pas répondre directement. Ces audiences sont publiques et, si vous me permettez, ce ne serait pas très juste. Si vous posez vos questions en moins de cinq minutes, il pourra vous donner au moins une réponse préliminaire.

Mme Catterall: Je vais faire mon possible.

Le président: Suivez l'exemple de M. Fulton.

Mme Catterall: Il avait dix minutes, je n'en ai que cinq.

Premièrement, vous avez dit clairement que vous n'êtes pas d'accord pour inclure une déclaration des droits de l'environnement dans la Constitution parce qu'il est important que le Parlement ait les pouvoirs nécessaires. J'aimerais que vous m'expliquiez clairement pourquoi vous êtes de cet avis pour la déclaration des droits de l'environnement et pas pour les droits de propriété.

Deuxièmement, la notion de développement durable, que l'on propose d'intégrer à la Constitution, implique une intégration des activités et des politiques économiques aux activités et politiques environnementales afin que l'environnement ne soit pas sacrifié à des projets économiques à court terme. Dans ces conditions, je me demande comment l'on peut produire un document sur l'union économique qui ne comporte pas un seul paragraphe consacré à l'environnement et à la façon dont il sera protégé dans le cadre de l'union économique.

C'est une autre façon de présenter la première question qui a été posée, je suppose. Il me semble qu'encore une fois, l'environnement est perdant. Je ne sais pas si la question fait l'objet de discussions au Cabinet ou pas, mais c'est un problème fondamental qui doit être pris en considération avant que le processus ne soit terminé.

Troisièmement, vous avez beaucoup parlé de responsabilités environnementales, mais nous parlons ici de pouvoirs économiques. Là encore, l'environnement découle d'autres pouvoirs mais n'est pas un pouvoir lui-même. Nous avons des pouvoirs sur l'argent mais pas sur l'eau. J'aimerais que vous expliquiez les implications de votre décision évidente de parler de responsabilité environnementale plutôt que de pouvoir environnemental. La dernière partie de ma question porte sur le partage des pouvoirs.

Dans six provinces au moins, l'année dernière, il y a eu de fortes divergences d'opinions entre les provinces et le gouvernement fédéral au sujet des mesures à prendre pour protéger l'environnement dans deux cas importants. Le feu vert a été donné à de grands projets sans qu'aucune mesure ne soit prise pour protéger l'environnement parce que le temps et l'argent dont on disposait ont été consacrés aux procédures judiciaires, pas à l'environnement. Je me sens